

Inscription pédagogique à l'université ou passer par le CNED?

Par **amyleen**, le **24/08/2013** à **17:53**

Bonjour,

J'ai été admise début juillet à la Sorbonne et au cavej pour suivre une licence de droit par correspondance. Je me demandais si c'était mieux de suivre les cours avec le CNED ou avec l'univ? Quel est la différence entre l'univ et le CNED pour les cours, les devoirs etc..? Je suis un peu perdue. Je ne sais pas si je dois faire ma demande auprès du CNED ou aller à l'univ pour une inscription pédagogique et récupérer le matériel pédagogique.

Merci d'avance.